



Journée d'études décentralisée de l'Association française de droit constitutionnel (AFDC), organisée par le Centre d'études et de recherches comparatives sur les constitutions, les libertés et l'État (CERCLE)

Constitution et droit international

Regards croisés sur un siècle de doctrines françaises

**vendredi
15 novembre
2013
9h-17h30**

amphi Jacques Ellul, pôle juridique et judiciaire, 35 pl Pey-Berland, Bordeaux

organisation scientifique Olivier Dupéré

intersubjectivistes contemporains

internationaliste constitutionnaliste

évolution du droit international

conscience juridique internationale

limites

droit international

équilibre des pouvoirs constitutionnels

jurisprudence constitutionnelle internationale

utopie



FACULTÉ DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Matin

Les constitutionnalistes et la « conscience juridique internationale »

*Sous la présidence de **Ferdinand Mélin-Soucramanien**,
professeur, université Montesquieu - Bordeaux IV, directeur du CERGCLÉ*

9h **Propos de bienvenue - Présentation de la journée d'études**
Olivier Dupéré, maître de conférences, université de La Réunion

9h30 **Première partie**

Un vecteur de renouveau du droit international pour certains

- **La « conscience juridique internationale », fondement du droit international pour Léon Duguit**
Eric Wyler, chargé d'enseignement à l'Institut des hautes études internationales et du développement de Genève
- **La « conscience juridique internationale », moteur de l'évolution du droit international pour Boris Mirkine-Guetzévitch**
Hugo Flavier, maître de conférences, université Montesquieu - Bordeaux IV

Débats/Pause

11h **Deuxième partie**

Un vecteur contesté par d'autres

- **Joseph-Barthélémy ou les limites de la « conscience juridique internationale »**
Jean-Pierre Duprat, professeur émérite, université Montesquieu - Bordeaux IV
- **La « conscience juridique internationale » une utopie selon Georges Burdeau**
Thomas Peran, doctorant, université Paris-Descartes (Paris V)
et ATER, université de Rouen

Débats/Déjeuner

Après-midi

Les internationalistes et la conscience juridique constitutionnelle

sous la présidence de **Jean-Claude Gautron**,
professeur émérite, université Montesquieu - Bordeaux IV

14h **Première partie**

À théorie du droit international, théorie constitutionnelle ?

- **Georges Scelle, un internationaliste constitutionnaliste ?**
Olivier Dupéré, maître de conférences, université de La Réunion
- **Que doivent les intersubjectivistes contemporains à Georges Burdeau ?**
Florian Couveinhes Matsumoto, maître de conférences à l'ENS, Ulm

Débats/Pause

15h30 **Deuxième partie**

Le droit international et la légitimité constitutionnelle

- **Louis Favoreu et les internationalistes, autour de la jurisprudence constitutionnelle internationale**
Patrick Gaïa, professeur, université Paul Cézanne, Aix-Marseille
- **L'équilibre des pouvoirs constitutionnels, une exigence négligée par les internationalistes ?**
Hélène Tourard, maître de conférences, université de Bourgogne

Débats

17h **Mot de conclusion**

Elisabeth Zoller, professeur, université Paris 2 Panthéon-Assas

Constitution et droit international

Regards croisés sur un siècle de doctrines françaises

15 novembre 2013

amphi Jacques Ellul, pôle juridique et judiciaire,

université Montesquieu - Bordeaux IV, 35 place Pey-Berland, Bordeaux

L'Association française de droit constitutionnel (AFDC) a décidé de consacrer sa journée d'études nationale, cette année, au thème « Constitutions et droit international public ». Dans le cadre de la préparation de celle-ci, les centres de recherches intéressés sont invités à organiser des journées d'études décentralisées relatives aux divers aspects que comporte ce thème, en se reportant à la grille de lecture établie à cet effet (disponible en suivant le lien <http://www.droitconstitutionnel.org/JE13/grille2013.html>).

Le Centre d'études et de recherches comparatives sur les constitutions, les libertés et l'État (CERCCLÉ), pour sa part, souhaite participer à cette entreprise en organisant, au sein de l'Université Montesquieu - Bordeaux IV, une journée d'études consacrée à l'histoire de la pensée juridique qui s'est développée sur ce thème depuis la fin de la Première Guerre mondiale.

Les plus éminents des constitutionnalistes français qui vivent l'époque, en effet, ne manquent pas de produire une réflexion sur un droit international alors largement considéré comme un puissant vecteur de paix. Cette réflexion, si elle s'effectue suivant des approches grandement variables suivant les auteurs, présente néanmoins la particularité de porter sur une question commune : peut-il exister une authentique « conscience juridique internationale », en d'autres termes, le jeu démocratique est-il de nature à renforcer les assises du droit international et les perspectives de son développement ? C'est donc bien un authentique débat constitutionnel qui s'ouvre à la fin de la Première Guerre mondiale, et auquel il est donc pertinent de consacrer des réflexions particulières, que la matinée de la journée d'études a vocation à produire.

Que la « conscience juridique internationale » se soit ainsi avérée être matière à débats chez les constitutionnalistes, invite à se demander quel intérêt les internationalistes peuvent-ils manifester vis-à-vis de la/des conscience(s) juridique(s) constitutionnelle(s). Sans prétendre être exhaustive à ce sujet, la journée d'études visera à aborder la question en prenant en considération deux manifestations-types de conscience juridique constitutionnelle : la théorie constitutionnelle et la pratique constitutionnelle.

Venir au Pôle juridique et judiciaire

• Depuis la gare

- > Taxis, service permanent dans la cour d'arrivée
- ou
- > Gare Saint-Jean, prendre le tram C (direction Les Aubiers), descendre arrêt Porte de Bourgogne et prendre le tram A (direction Mérignac), descendre arrêt Hôtel de ville (durée totale : 20 mn env.).

• Depuis l'aéroport

- > Taxis
- ou
- > Prendre la liane 1 jusqu'à Gambetta, rejoindre la rue Vital Carles et prendre le tram B arrêt Gambetta (direction Pessac Centre), descendre arrêt Hôtel de ville (durée totale : 50 mn env.).

Pôle juridique et judiciaire

Tram lignes A et B, arrêt Hôtel de ville



Contact

cercle

Université Montesquieu - Bordeaux IV

4 rue du maréchal Joffre - 33075 - Bordeaux cedex

<http://cercle.u-bordeaux4.fr/>

cercle@u-bordeaux4.fr • portillo@u-bordeaux4.fr • 05 56 01 81 40